

## CLOTURE DE LIQUIDATION

### **IMPRIME : M4**

(Possibilité de le télécharger gratuitement en cliquant [ici](#) ou de saisir votre formalité sous forme de questions-réponses sur [www.cfenet.cci.fr](http://www.cfenet.cci.fr)).

### **PIECES A FOURNIR**

- Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire certifié conforme.  
**NB** : en cas de boni de liquidation, les procès-verbaux doivent être enregistrés (payant, Prévoir au moins 3 exemplaires car les impôts en gardent un) auprès du centre des impôts, sauf si la société est dirigé par l'associé unique.
- Un exemplaire du bilan de clôture ou comptes de liquidation certifiés conformes par le liquidateur.
- Une copie de l'annonce légale ou attestation de parution.

### **FRAIS DE GREFFE**

- 15,26 € (chèque à libeller à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Châteauroux)  
En cas de règlement en espèces, merci de prévoir l'appoint.

### **OBSERVATION**

- Si les formalités sont effectuées par un mandataire, joindre un pouvoir